



S'inscrire à la newsletter

ZOOM



Comment les hôpitaux s'organisent face aux cas de bronchiolite



Malgré une baisse enregistrée par Santé publique France au cours des deux dernières semaines, l'activité liée à la bronchiolite du nourrisson se maintient à un niveau élevé, depuis mai. Cela impacte le pôle femme - enfant du CHU et provoque des tensions sur les ressources humaines, notamment chez les personnels paramédicaux. Une cellule de crise se réunit depuis début juillet, pour y trouver des solutions. Qu'il s'agisse de traitements préventifs ou de mesures à adopter au quotidien, des moyens existent pour se protéger du VRS.

Depuis plusieurs semaines, la bronchiolite se maintient à un niveau élevé, en Guyane. Le pôle femme – enfant du CHU est fortement impacté, notamment sur les sites de Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni. Ce qui provoque des tensions sur les ressources humaines, en particulier chez les personnels paramédicaux. Les infirmières de puériculture sont les plus touchées. « Nous avons une forte affluence d'enfants avec la bronchiolite à VRS et, depuis mardi, avec du Covid, témoigne Eunice Mignot - de Graven, cadre supérieure du pôle femme - enfant du CHU, basée à Kourou. Les places sont rapidement saturées dans les établissements. Et cela dans une période de départs, que ce soit pour congés ou des arrêts maladies parfois provoqués par la hausse d'activité. La situation est très tendue au niveau paramédical. »

À Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni, la plupart des lits de néonatalogie, de réanimation néonatale, de soins intensifs ou de soins continus sont occupés. À Kourou, l'activité a augmenté dans des proportions moindres, mais avec une plus petite capacité. Depuis le 1er juillet, une

cellule de crise réunit les trois établissements autour du Pr Narcisse Elenga, chef de pôle femme – enfant du CHU, des directions et de l'Agence régionale de santé. À partir de la semaine prochaine, le dispositif spécifique régionale en périnatalité (DSRP, ex-réseau Périnat) sera associé. « L'ARS nous accompagne également sur les demandes de renfort de la Réserve sanitaire, poursuit Eunice Mignot – de Graven. L'association Actions santé femmes, du Pr Picone, a également été sollicitée. »

Il a été proposé aux personnels en vacances de revenir prêter main forte à leurs collègues. « Certains ont répondu favorablement, se réjouit Eunice Mignot – de Graven. La plateforme (de remplacement) Hublo a permis de récupérer des aides-soignantes et des auxiliaires de puériculture. Saint-Laurent a également bénéficié de l'aide interservices. Par exemple, une infirmière de réanimation adulte a suivi une courte formation mardi et a effectué un remplacement mercredi. » Hier et comme depuis trois ans, une nouvelle rotation de vingt-six volontaires de la Réserve sanitaire est arrivée sur le site de Saint-Laurent-du-Maroni. Elle compte notamment huit infirmiers de pédiatrie ou de néonatalogie. Un renfort bienvenu pour les équipes.

La bronchiolite à un niveau élevé



« L'activité liée à la **bronchiolite** était en hausse en mai atteignant des niveaux épidémiques à la fin du mois. La tendance récente est à la baisse mais le niveau de circulation des virus et notamment du VRS reste élevé » souligne Santé publique France, dans un bulletin de surveillance épidémiologique diffusé hier.

Cette reprise est observée depuis début mai. « Le pic semble avoir été atteint il y a deux semaines, précise SpF. La fin du mois de juin a été marquée par une activité plus modérée bien qu'une reprise épidémique soit à prévoir entre août et octobre comme cela est observé chaque année. »

Du 23 au 6 juillet, 32 passages aux urgences ont été enregistrés, contre 35 les deux semaines précédentes. Environ les deux tiers concernent le Chog. Depuis le 1er mai, 16 cas graves de bronchiolite ont été enregistrés par le CHC dont 10 infectés par un VRS, 5 par un rhinovirus/entérovirus et 1 par un parainfluenzae. « Les données issues de la surveillance virologique à partir des prélèvements des laboratoires hospitaliers et de médecine de ville ont permis de détecter 100 VRS chez les moins de 2 ans (9 juin au 6 juillet) », poursuit SpF.

S'agissant des autres infections respiratoires aiguës, « une reprise de l'épidémie de **grippe** est observée depuis fin mai. La tendance est globalement stable mais le niveau de circulation du virus reste élevé : l'épidémie se poursuit », note SpF.

L'activité liée aux **diarrhées** et globalement modérée et en baisse au cours des deux dernières semaines, tant sur le littoral que dans les communes isolées. L'activité liée à la **dengue** était faible, avec quatre cas confirmés par semaine, en moyenne. Le nombre d'**accès palustres** diagnostiqués dans le système de soins demeurait faible, lui aussi.

Comment protéger les nourrissons face au VRS



Deux traitements préventifs sont disponibles pour protéger les nourrissons d'une forme grave de bronchiolite liée à une infection par le VRS :

- L'immunisation de l'enfant à la naissance par l'anticorps monoclonal Beyfortus ;
- La vaccination maternelle pendant le huitième mois de grossesse avec le vaccin Abrysvo.

Enfin, il est à noter la disponibilité du Synagis (palivizumab) pour les prématurés (enfants nés à 35 semaines d'âge gestationnel ou moins et de moins de 6 mois au début de l'épidémie saisonnière de VRS) et les enfants à haut risque (enfants de moins de 2 ans ayant nécessité un traitement pour dysplasie bronchopulmonaire au cours des 6 derniers mois ou atteints d'une cardiopathie congénitale avec retentissement hémodynamique). Ce médicament est disponible dans les établissements de santé, rappelait un [message DGS-Urgent](#), lors de la dernière épidémie.

Abrysvo : pour les femmes enceintes

Le vaccin Abrysvo est destiné aux femmes pendant la grossesse, exclusivement entre 32 et 36 semaines d'aménorrhée. Il permet de protéger le nourrisson de la naissance jusqu'à l'âge de 6 mois grâce au transfert d'anticorps maternels. Il peut être administré simultanément avec le vaccin contre la grippe.

Beyfortus : Pour qui ? Qui prescrit ? Qui administre ?

Le Beyfortus est destiné à tous les nourrissons. Il peut être prescrit par les médecins et les sages-femmes, tant en ville qu'en établissement de santé. Il peut être administré par les médecins, les infirmiers et les sages-femmes. En maternité, l'immunisation par le médicament Beyfortus peut être proposée à tous les nouveau-nés.

Des fiches mémo éditées par l'Omedit

L'Omedit Nouvelle-Aquitaine – Guadeloupe – Guyane propose deux fiches mémo sur l'immunisation des nouveau-nés et nourrissons contre les bronchiolites à VRS : l'une à destination des professionnels de ville, l'autre pour les professionnels des établissements de santé. Spécialement conçues pour les professionnels de santé, elles sont disponibles sur son [site internet](#). L'Omedit a également édité une [fiche mémo sur la vaccination des femmes enceintes par Abrysvo](#).

Beyfortus et Abrysvo pris en charge par l'Assurance maladie

L'Assurance maladie rappelle sur son [site internet](#) que, depuis l'an dernier, elle prend en charge à 100 % le premier vaccin maternel (Abrysvo) contre les infections respiratoires causées par le virus respiratoire syncytial (VRS). « Cette nouvelle prise en charge permet de protéger les nourrissons en vaccinant la mère pendant le huitième mois de grossesse, précise l'Assurance maladie.

En ville, Beyfortus est remboursé par l'Assurance maladie à hauteur de 30 %. Au sein des maternités, il est remboursé à 100 %. Il est indiqué pour l'ensemble des nourrissons, y compris ceux en bonne santé. Il est recommandé en priorité chez les nouveau-nés de moins d'un mois vivant leur première saison d'exposition au VRS.

La stratégie de cocooning

Dans la [rubrique Infectio-CRAIG de décembre 2024](#), le Dr Alessia Melzani, du centre régional en antibiothérapie et infectiologie de Guyane (CRAIG), revenait, en bande dessinée sur la stratégie de cocooning et notamment le vaccin Abrysvo.

Les gestes barrières

Pour freiner efficacement la circulation du virus, il est également important de respecter les gestes barrières. En période de forte circulation, les familles et proches au contact de nouveau-nés sont invités à appliquer des mesures de protection pour limiter les risques de transmission à ces publics fragiles :

- Se laver les mains et celles de son enfant régulièrement ;
- Limité la fréquentation par son nourrisson ou jeune enfant des lieux publics confinés ;
- Ne pas partager les biberons, sucettes et couverts non lavés ;
- Aérer les pièces de son domicile ;
- Nettoyer régulièrement les objets avec lesquels le nourrisson est en contact ;
- Éviter les contacts rapprochés du nourrisson, notamment avec les jeunes enfants, et limiter les visites au cercle des adultes très proches et non malades pour les nourrissons de moins de 3 mois ;
- Limiter les contacts et protéger son enfant si quelqu'un dans le foyer est enrhumé ;
- En cas de doute, demander conseil à son médecin ou son pharmacien.

A l'hôpital, les sages-femmes libérales en renfort



Depuis plusieurs années, les maternités de Guyane se retrouvent régulièrement en sous-effectif pendant les grandes vacances. C'est le cas actuellement à Cayenne. « Sur un effectif attendu de 70 sages-femmes, nous sommes une cinquantaine, dont certaines à temps partiel », témoigne Vanessa Massol, sage-femme coordinatrice. La raison tient en partie au fait que beaucoup de jeunes diplômées demandent des contrats se terminant en mai ou juin, avant d'en prendre un nouveau en septembre. En outre, le mois d'août voit généralement le nombre de naissances repartir à la hausse.

« En ce mois juillet, des sages-femmes libérales, des sages-femmes de l'HAD, y compris de Kourou, et des sages-femmes du CHU – site de Kourou font des vacations, poursuit Vanessa Massol. Les sages-femmes coordinatrices et coordinatrice de pôle assurent des gardes. D'autres effectuent des heures

supplémentaires et sont au-delà de cent cinquante heures par mois. Des agents ont annulé leurs congés ou ont accepté de les reportés. Il nous manque encore quelques gardes, mais on se débrouille. En revanche, en août, nous avons encore plus de mille heures à pourvoir. »

EN BREF

◆ Nouveau livret d'accueil et nouveaux représentants des usagers au Chog



Le CHU de Guyane - site de Saint-Laurent-du-Maroni vient de publier son nouveau [livret d'accueil des usagers](#). Il présente les conditions de séjour, les équipes soignantes, le parcours administratifs, les modalités de sortie, l'hôtel hospitalier, les droits et devoirs des usagers...

En juin, l'Agence régionale de santé a également désigné les représentants des usagers à la commission des droits des usagers. Il s'agit de :

- Evenel Régis, titulaire ;
- Jean-Claude Maced, suppléant ;
- Yolande Alfred-Guitteau, titulaire ;
- Françoise Mirande, suppléante.

Ninon Gautier, directrice de l'établissement, souligne que ces nominations permettront de « réinstaller la commission des droits des usagers ». L'établissement rappelle que toute plainte ou réclamation peut être adressée par courrier électronique à secdirection@ch-ouestguyane.fr et que les demandes de dossier médical doivent être formalisées par courrier électronique à la même adresse ou par courrier postal, avec copie d'une pièce d'identité.

♦ Nombreux hommages au Dr René Garnier



Il y a une semaine nous quittait le Dr René Garnier, chirurgien-dentiste à Rémire-Montjoly. De nombreux hommages lui ont été rendus, après l'annonce de son décès.

Pour le Dr Thomas Breton, qui lui a succédé à la présidence du conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes, le Dr Garnier « restera un exemple de l'engagement au sein de la profession. Nous perdons un praticien de qualité mais nous perdons surtout un ami précieux. »

Le bureau de l'URPS chirurgiens-dentistes de Guyane salue « la mémoire d'un chirurgien-dentiste confirmé et avant-gardiste, qui a œuvré avec dévouement pour le développement et le rayonnement de notre profession dans les territoires ultramarins. Son investissement constant, sa bienveillance et sa vision au service du collectif laisseront une empreinte durable au sein de notre communauté. »

Sur son [site internet](#), l'Ordre national des chirurgiens-dentistes vante un « homme de conviction et d'engagement (dont la) voix était très écoutée au Conseil national car elle relayait avec force les problématiques et les solutions trouvées pour notre profession (...) Nous perdons un ami et un défenseur de la santé publique. »

Diplômé en 1982 de l'université d'Aix-Marseille, il est arrivé en Guyane en 1984, où il a racheté le cabinet du Dr Lévêque (et non du Dr Martial, comme indiqué mardi par erreur), à Montjoly. Il s'est ensuite installé près du restaurant Chez Alex, sur la route de Montjoly, avant de construire son cabinet en face de Lakou Mango, où sa dernière associée fut le Dr Régine Hilaire. « Il avait pris sa préretraite mais continuait de travailler, parce qu'il adore son métier », témoigne son épouse Christine.

Un temps de recueillement se déroulera aujourd'hui à 14 heures (heure de Paris) à l'Institut Gustave-Roussy, à Villejuif (Val-de-Marne), avant une cérémonie au crématorium de la Fontaine Saint-Martin, à Valenton (Val-de-Marne), à 16 heures.

♦ Deuxième Conférence ménopause, le 24 juillet



La Quinzaine obstétricale et l'Association guyanaise de ménopause et périménopause (AGMP) organisent leur deuxième Conférence ménopause sur le thème « Des mots, des maux et des soignants », le 24 juillet à 17h30, à la mairie de Rémire-Montjoly. Les intervenants seront le Dr Gelly Akouala, gynécologue et trésorière de l'AGMP, le Dr Anne-Christèle Dzierzek, anesthésiste, Vanessa Izéros, nutritionniste, Axelle Jules, patiente, le Dr Nadia Thomas, gynécologue, Gwendoline Varane, masseuse-kinésithérapeute, et le Dr Paul Zéphirin, cardiologue. La soirée débutera par la diffusion d'un court documentaire.

[S'inscrire.](#)

♦ Formation à l'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues



Prévenir | Réduire les risques | Soigner

souhaitant être sensibilisés à cette approche.

La Fédération addiction propose une formation gratuite à l'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues. Elle se déroule du 15 au 17 septembre, à Matoury. Cette formation est destinée aux professionnels du secteur de l'addictologie ou travaillant dans une structure partenaire et

L'histoire, la posture, le cadre légal et les enjeux de la réduction des risques seront évoqués, tout comme les produits et le matériel de réduction des risques, la réduction des risques en milieu festif et en structures d'hébergement, et enfin la réduction des risques liés à l'alcool.

La formation sera animée par David Gautré, directeur du Caarud Axess à Montpellier et Béziers et par des professionnels de structures portant des dispositifs de réduction des risques en Guyane.

[Inscriptions gratuites](#) limitées à vingt participants et deux personnes par structure. Déjeuner et hébergement à la charge des participants.

♦ La télé-expertise en cardiologie libérale sur Comudoc



Il est désormais possible de demander un avis spécialisé en cardiologie ou une téléconsultation assistée via la plateforme régionale de télésanté Comudoc, a annoncé le GCS Guyasis. La télé-expertise est réalisée par le Dr Ismail Mekhdoul, cardiologue dans le Maine-et-Loire.

« Je connais un petit peu le territoire guyanais, pour avoir travaillé il y a trois ans au service de cardiologie de Cayenne, explique le praticien. J'étais déjà sur la plateforme Rofim (dont dépend Comudoc), qui m'a sollicité pour savoir si j'étais prêt à répondre. »

Tout médecin inscrit sur Comudoc peut le solliciter. Cette inscription est gratuite, l'accès à la plateforme étant financé par l'ARS. « Pour l'instant, je suis sollicité par des Ehpad, des centres de santé ou le service de psychiatrie », explique-t-il. Les demandes portent principalement sur des électrocardiogrammes ou sur la prescription de médicaments associés à l'allongement de l'intervalle QT. « Un médecin de ville pourra par exemple me solliciter pour la prescription de traitement, un avis sur un ECG qui lui paraît pathologique ou une symptomatologie sur laquelle il n'arrive pas à poser un diagnostic. Mais le médecin doit d'abord écarter le critère d'urgence. Devant une douleur thoracique, il faut appeler le 15 ! Donc la télé-expertise concernera plutôt des patients stables. »

S'agissant des délais de réponse, le Dr Mekhdoul a indiqué deux créneaux de réponse : les mercredi et vendredi, généralement entre 16 heures et 18 heures, heures de Guyane.

Ils bougent



Pauline Ode a rejoint Médecins du Monde en tant que chargée de projet Pass de ville ([lire la Lettre pro du 25 août 2023](#)).

Elle succède à Elise Autrive.

Actus politiques publiques santé et solidarité

♦ Publication du nouveau guide national sur les Dasri



Le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familiales a publié mercredi une nouvelle version du [guide national sur les déchets d'activités de soins à risques infectieux](#) (Dasri) ainsi qu'une [plaquette de présentation synthétique](#). « Cette révision, très attendue par les professionnels, vise à clarifier le cadre réglementaire en vigueur, renforcer la sécurité sanitaire et accompagner les acteurs dans une gestion plus responsable et écologique des déchets de soins qu'ils produisent au cours de leur activité professionnelle, indique le ministère. Ce guide s'adresse à l'ensemble des producteurs de déchets d'activités de soins (DAS) y compris les producteurs de DAS non professionnels de santé et/ou n'exerçant pas dans des structures de soins, tels que les tatoueurs, les professionnels du piercing ou les thanatopracteurs. »

« Le précédent guide national, publié en 2009, ne reflétait plus suffisamment les évolutions du système de santé, des pratiques de soins (notamment ambulatoires) ni les impératifs environnementaux actuels, souligne le ministère. La version révisée, fruit d'un travail interministériel conduit par la Direction générale de la santé (DGS) et la Direction générale de l'offre de soins (DGOS), avec l'appui de professionnels de la collecte et du traitement des déchets, des fédérations hospitalières, d'experts et de représentants des agences régionales de santé, apporte des repères concrets et partagés. »

Le ministère précise que « ce guide n'introduit aucune nouvelle réglementation. Le guide rappelle le cadre réglementaire existant sans y apporter de modification. Il n'a pas de valeur réglementaire mais constitue un outil d'aide à la compréhension et à la mise en œuvre de la réglementation existante. »

Offres d'emploi



♦ Le CHU de Guyane – site de Saint-Laurent-du-Maroni recrute des **infirmiers** pour le bloc opératoire, les urgences, la néonatalogie, la pédiatrie et la réanimation. [Candidater](#).

♦ Le CHU de Guyane – site de Cayenne recrute un **médecin algologue** au sein du pôle chirurgie – anesthésie. [Consulter l'offre et candidater](#).

♦ L'Agence régionale de santé recrute un **chargé de mission vaccination** (CDD d'un an renouvelable une fois). [Consulter l'offre et candidater](#).

Agenda

Mercredi 16 juillet

► **Entr'ados** : La pornographie, on en parle ? organisé par la maison des adolescents, à Cayenne.

Mardi 22 juillet

► **Afterwork RSE** « Prévenir les risques liés à la santé environnementale », organisé par la ligue Guyane de la Fédération française de sport d'entreprise et l'ARS, à 17 heures au CIJE (65 bis, rue des Peuples autochtones), à Cayenne. [S'inscrire avant le 16 juillet](#).

Jeudi 24 juillet

► **Webinaire** sur le bon usage des antibiotiques, focus sur l'infection urinaire, par le Dr Alessia Melzani (Craig, CHC), à 20 heures. [S'inscrire](#).

► **Conférence ménopause**, organisé par la Quinzaine obstétricale, avec le Dr Gelly Akouala, le Dr Anne-Christèle Dzierzek, Vanessa Izéros, Axelle Jules, le Dr Nadia Thomas, Gwendoline Varane et le Dr Paul Zéphirin, à 17h30 à la mairie de Rémire-Montjoly. [S'inscrire](#).

Mercredi 30 juillet

► **Groupe de parole LGBT**, de 14h30 à 16 heures à la maison des adolescents, à Cayenne.

Mercredi 6 août

► **Afterwork** karaoké de la CPTS, à 19h30 à l'Entrepôt, à Cayenne. [S'inscrire](#).

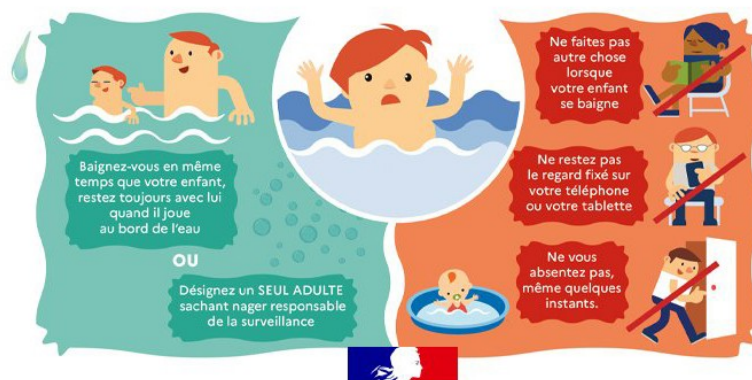
Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !

VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillée.



Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Laurent BIEN

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)